



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 56968

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'annonce du report à 2018 de la convergence intersectorielle des tarifs hospitaliers. Ce processus de convergence, dont la prise d'effet est prévue pour 2012, a été voté lors de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2008. Il a pour objectif de parvenir à la maîtrise et à la transparence des coûts hospitaliers. Dans ce contexte, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons qui motivent la décision de ce report.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56968

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 2009, page 7625

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)